

Charte sociale Européenne : protocole de réclamation collective

Le Conseil de l'Europe, organisation politique fondée en 1949, a pour but de garantir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit. Tous les Etats européens qui s'engagent à respecter ces principes peuvent en devenir membres. Actuellement, 47 Etats font partie de l'Organisation. La charte sociale européenne est un traité c'est-à-dire un texte international solennel que les États s'engagent à respecter quand ils le ratifient. La Convention européenne des droits de l'homme en garantit ses droits civils et politiques. La Charte sociale européenne, de son côté, en garantit ces droits sociaux et économiques.

Elle énonce des droits et libertés et établit un système de contrôle qui garantit leur respect par les États parties. Adoptée en 1961, elle a fait l'objet d'une révision récente et la Charte sociale européenne révisée de 1996, entrée en vigueur en 1999, remplace progressivement le traité initial de 1961. Les droits garantis par la Charte concernent tous les individus dans leur vie quotidienne en matière de logement, santé, éducation, emploi, de circulation des personnes ainsi que la protection notamment de la famille, des personnes âgées, des enfants, des personnes handicapées.

Le respect des engagements énoncés dans la Charte est soumis au contrôle du Comité européen des Droits sociaux (ci-après dénommé « le Comité »).

Ses quinze membres, indépendants et impartiaux, sont élus par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour un mandat de six ans, renouvelable une fois.

Il statue en droit sur la conformité ou non à la Charte des situations nationales des États parties.

Un Protocole, ouvert à la signature en 1995 et entré en

vigueur en 1998, permet de saisir le Comité européen des Droits sociaux de recours alléguant de violations de la Charte. Les ONG peuvent se saisir de ce protocole de réclamations collectives dans le but d'améliorer la mise en œuvre des droits que garantit la charte. La procédure de réclamations a renforcé le rôle des partenaires sociaux et des organisations non gouvernementales en leur donnant la possibilité de s'adresser directement au Comité européen des Droits sociaux afin qu'il statue sur l'éventuel non-application de la Charte dans les pays concernés, à savoir les Etats qui ont accepté ses dispositions ainsi que la procédure de réclamations.

Pour plus d'information sur le site [du Conseil de l'Europe](#)

Campagne contre le discours de haine

Des jeunes en campagne pour défendre les droits de l'homme en ligne

La campagne a pour objectif de lutter contre toutes les formes de discours de haine qui s'expriment en ligne, y compris celles qui affectent le plus les jeunes, comme le harcèlement et la haine par Internet. La campagne se fonde sur l'éducation aux droits de l'homme, la participation de la jeunesse et l'initiation aux médias. Son objectif est de limiter le discours de haine et de combattre le racisme et la discrimination sur Internet.

Objectifs de la campagne

- Sensibiliser le public au discours de haine en ligne, ainsi

qu'aux risques qu'il comporte pour la démocratie et pour tous les jeunes, et promouvoir la maîtrise des médias et d'Internet;

- Aider les jeunes à défendre les droits de l'homme, que ce soit en ligne ou hors ligne;
- Réduire les seuils de tolérance vis-à-vis du discours de haine en ligne;
- Mobiliser, former et organiser en des réseaux en ligne de jeunes militants des droits de l'homme;
- Repérer les discours de haine en ligne et mettre au point des outils permettant d'y réagir de manière constructive;
- Soutenir et faire preuve de solidarité envers les personnes et les groupes visés par le discours de haine en ligne;
- Prôner l'élaboration d'instruments politiques européens consensuels pour combattre le discours de haine;
- Développer la participation et la citoyenneté en ligne chez les jeunes.

Outils de campagne en ligne

Mouvement contre le discours de haine page d'accueil

Ceci est une tribune en ligne pour toute personne souhaitant rejoindre le Mouvement contre le discours de haine. Vous pouvez télécharger ici vos déclarations ou messages personnels concernant le discours de haine. Ce site est la principale page d'accueil de la campagne, accessible au plus grand nombre et offrant des témoignages à travers des vidéos artisanales, des photos ou d'autres supports visuels. De jeunes animateurs travaillent dans les coulisses du site afin d'en assurer la sécurité et le respect.

Les détails des conditions d'utilisation peuvent être consultés [ici](#).

Observatoire du discours de haine

Ceci est une base de données en ligne destinée à surveiller et partager des informations et des opinions sur les discours de haine circulant sur Internet. On peut consulter à partir d'ici toutes les sortes de discours de haine. Des modérateurs contrôlent et animent le site, en choisissant chaque mois des thèmes prioritaires en fonction des principaux centres d'intérêt de la communauté en ligne. Des fonctionnalités spéciales intitulées "Agissez" seront également mises à disposition s'il est décidé après discussion que le contenu d'un discours de haine exige de nouvelles actions. C'est l'endroit idéal pour débattre et agir!

Site Internet de coordination de la campagne

Si votre organisation souhaite se joindre à la campagne, elle peut le faire via ce site Internet. Il s'agit du portail des organisateurs de la campagne et des militants, qui fournit des informations mises à jour sur le travail accompli dans les coulisses de la campagne.

Pour plus d'information consultez le site du [Conseil de l'Europe](#)

Objectifs du Conseil de l'Europe

Le conseil de l'Europe est une organisation internationale inter-gouvernementale œuvrant pour la construction d'une Europe démocratique et respectueuse des droits de l'homme. La conférence rassemble des ONG invitées à collaborer aux travaux de cette organisation. L'association Polis, les CEMEA France et la permanente de la FICEMEA ont, cette année, participé à quatre groupes de travail sur :

- Le changement climatique et les droits humains : Ce groupe a pour objectif de développer des moyens pour faire face à ces enjeux à travers l'éducation formelle et non formelle.
- La citoyenneté européenne : L'objectif du groupe de travail est d'être porteur de politique innovante en matière de citoyenneté européenne. Cette question doit être portée par la jeunesse et notamment à travers les mouvements de jeunesse tels que les CEMEA. L'enjeu est de penser la citoyenneté européenne dans le monde, d'articuler les identités locales, nationales, régionales et de soutenir une politique de diplomatie culturelle intégrée.
- Les liens entre le conseil de l'Europe et l'Union Européenne : L'enjeu est d'entreprendre des actions de lobbying au niveau européen en appréhendant les rapports entre ces deux institutions et le rôle que peut prendre la société civile.
- La formation au conseil de l'Europe : Deux jours de travail sur la redéfinition des formations de formateurs du conseil de l'Europe et sur la valorisation et la reconnaissance des apprentissages.

Présentation conseil de l'Europe

« La voix de la société civile organisée et autonome se fait entendre à l'échelle de la Grande Europe grâce à la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING). Près de 400 OING dotées du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe sont réunies en son sein. D'implantation continentale, regroupant des fédérations d'associations nationales et locales dans chacun des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, comme dans d'autres parties du monde, de compétences très diverses (à vocation humanitaire, sociale, éducative, juridique, syndicale, ...), les OING fusionnent tous les acteurs et tous les niveaux de gouvernance, publics et privés. La société civile s'incarne en ces corps intermédiaires, lieux privilégiés de la démocratie participative que sont les OING. Leur rôle est vital, garantissant la liberté d'expression et d'association et, par-là, la transparence et responsabilité d'un gouvernement démocratique. Elles constituent le véritable lien entre les instances politiques européennes et 800 millions de personnes. Grâce à ces OING solidaires et bénévoles, la Conférence des OING œuvre pour la défense, la promotion et l'enrichissement des valeurs et des droits fondamentaux de l'identité démocratique européenne, afin que chaque personne puisse en bénéficier sur le territoire européen.

Actuellement la conférence est structurée autour de trois commissions subdivisées en groupes de travail :

1. Commission Démocratie, cohésion social et enjeux mondiaux dont les groupes de travail sont :

- Changement climatique et droits de l'homme • Citoyenneté européenne • Relation avec l'UE • Cohésion sociale et dialogue interculturelle

2. Commission Education et culture subdivisée en 4 groupes de travail :

- L'enseignant en interaction avec son environnement : une responsabilité partagée pour l'éducation aux valeurs européennes • Du bon usage des médias numériques dans les pratiques éducatives_ un défi pour l'éducation formelle et non formelle à la citoyenneté démocratique et à la participation • L'enseignement de l'histoire_ vers une narration européenne pour une véritable éducation à la citoyenneté démocratique • Eduquer au dialogue interculturelle_ Vivre ensemble en Europe

3. Commission Droits de l'homme répartie en plusieurs groupes de travail : • Droits de l'homme et co-développement • Pour l'abolition de la torture • Défenseurs des droits de l'homme • Discours de haine • Lutte contre extrême pauvreté